

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

LE 19 NOVEMBRE 1896

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

Rue Saint-Dizier, 51

—
1897

RAPPORT

DE

M. LEDERLIN, doyen de la Faculté de Droit

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1895-1896

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

L'année scolaire 1895-1896 a été signalée par la mise en vigueur des décrets du 30 avril 1895 sur le Doctorat et la Licence en Droit. J'en ai déjà fait connaître l'économie dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous présenter en novembre 1895 ; les modifications qui en sont résultées dans la répartition de nos enseignements vous sont également connues dès à présent (1). Les deux sections, *Sciences juridiques*, et *Sciences politiques et économiques*, entre lesquelles se partagent les études du Doctorat, ont été organisées dès la rentrée, grâce au concours empressé des professeurs de la Faculté. Il était facile de prévoir que le plus grand nombre de nos aspirants au Doctorat choisiraient de préférence les *Sciences juridiques*, qui répondent davantage à l'orientation de leurs études de licence ; quelques-uns cependant se sont fait

(1) Voir : Rapport de M. Lederlin, doyen de la Faculté de Droit, sur la situation et les travaux de la Faculté de Droit, pendant l'année scolaire 1895-1896.

inscrire pour les *Sciences politiques et économiques* ; ce mouvement tend à s'accroître dans la présente année scolaire, où les étudiants se répartissent à peu près également entre les deux sections. Le professeur d'*Histoire des doctrines économiques* et le professeur de *Droit international public* ont eu aussi la satisfaction de réunir au pied de leurs chaires un certain nombre de personnes qui ne sont plus des étudiants et qui ont paru suivre les cours avec beaucoup d'intérêt.

Les conférences facultatives ont été réorganisées selon le vœu de l'arrêté du 30 avril 1895 ; elles ont été dirigées par MM. BOURCART, GAVET, CARRÉ DE MALBERG, professeurs, et MÉLIN, docteur en droit ; elles ont été très fréquentées. Des exercices de même genre ont été ouverts par MM. MAY et GAVET, professeurs, à côté de leurs cours magistraux de droit romain et d'histoire du droit (doctorat).

M. CARRÉ DE MALBERG a été titularisé dans la chaire de droit constitutionnel et administratif, qu'il occupait depuis le 1^{er} novembre 1894, avec autant de zèle que de distinction (1).

Les palmes d'officier d'académie ont été décernées à M. CARRÉ DE MALBERG, professeur, et à M. VALEGEAS, docteur en droit, secrétaire de la Faculté (2).

Je donne à la suite de ce rapport la liste des travaux publiés par les professeurs pendant la dernière année scolaire ; on y remarquera notamment la quatrième édition des *Éléments de droit romain* de M. MAY, dont le succès s'affirme de plus en plus, et dont l'ordonnance répond pleinement au programme nouveau du cours de droit romain. Je dois signaler en outre deux œuvres importantes qui sont sous presse et paraîtront prochaine-

(1) Décret du 25 avril 1896.

(2) Arrêté du 27 juin 1896.

ment : M. BEAUCHET prépare sur l'histoire du droit grec un travail considérable, dont il a puisé les éléments en Grèce même, lors du séjour qu'il y a fait de 1895 à 1896 (1). M. GAVET fait imprimer un *Manuel de bibliographie historique* à l'usage des étudiants en droit ; il se propose surtout d'y faire connaître à nos étudiants la méthode à suivre dans les travaux qu'ils voudront entreprendre sur l'histoire du droit, les sources à consulter, les moyens de les rechercher et de les utiliser.

Le nombre des élèves en cours d'études, en vertu d'inscriptions régulièrement prises et non périmées, présente sur l'année précédente une augmentation de 52 ; il a été de 319 (2) qui, à raison de leur provenance, se répartissent ainsi qu'il suit :

Ville de Nancy.....	114
Département de Meurthe-et-Moselle (Nancy excepté).....	54
Département de la Meuse.....	51
Département des Vosges.....	47
<hr/>	
TOTAL, pour le ressort académique.	266
Autres départements français.....	40
Anciens départements.....	9
Pays étrangers.....	4
<hr/>	
	319

Il a été pris sur les registres de la Faculté 777 inscriptions trimestrielles, soit en moyenne 194,25 par trimestre. Le nombre des inscriptions n'avait été l'année

(1) L'ouvrage a paru depuis la rédaction de ce rapport, sous ce titre : *Histoire du droit privé de la République athénienne*. Paris, 1897, 4 vol. in-8°

(2) Le nombre des élèves en cours d'études a été : en 1894-1895, de 267 ; en 1893-1894, de 243 ; en 1892-1893, de 221.

précédente que de 712, soit une moyenne par trimestre de 178 (1).

En général, nos étudiants nous ont donné satisfaction par leur conduite et leur application ; quelques-uns pourtant nous ont mis dans la nécessité de sévir à raison de leurs absences aux cours ; nous avons dû, prononcer treize pertes d'inscriptions pour défaut d'assiduité ; neuf d'entre elles ont été rendues, parce que les étudiants qu'elles frappaient sont revenus à de meilleures habitudes ; quatre ont été maintenues définitivement (2).

Les conférences facultatives ont eu un plein succès parmi nos étudiants ; 194 d'entre eux s'y sont fait inscrire, soit 106 pour le premier semestre et 88 pour le second (3).

La Faculté a conféré 88 grades, savoir :

(1) Relevé des inscriptions par années d'études et par trimestres.

Inscriptions	Novembre 1895	Janvier 1896	Mars 1896	Mai 1896	Totaux pour l'année	Moyenne par trimestre
Capacité	22	23	18	21	84	21
1 ^{re} année	61	72	56	77	266	66.50
2 ^e année	52	60	48	64	224	56
3 ^e année	38	34	34	51	157	39.25
4 ^e année	14	11	9	12	46	11.5
	187	200	165	225	777	194.25

La moyenne trimestrielle avait été en 1894-95, de 178 ; en 1893-94, de 146,50 ; en 1892-93, de 149,25.

(2) Pertes d'inscriptions, encourues au cours de l'année scolaire 1895-1896.

	Radiations prononcées au cours de l'année scolaire	Inscriptions rendues à la fin de l'année scolaire	Radiations définitives
Capacité	3	1	2
1 ^{re} année	3	2	1
2 ^e année	6	5	1
3 ^e année	1	1	0
	13	9	4

(3) Nombre des étudiants inscrits aux conférences facultatives.

	1 ^{er} semestre 1895-96	2 ^e semestre 1895-96
1 ^{re} année	36	29
2 ^e année	34	31
3 ^e année	23	22
1 ^{re} année	13	6
Totaux	106	88

Baccalauréat, 33 ; licence, 36 ; doctorat, 9 ; certificat de capacité, 10 ; total, 88.

Le nombre total des examens et épreuves subis au cours de l'année scolaire 1895-1896 a été de 329 ; la proportion des admissions y a été de 243, soit 73,86 pour cent, celle des ajournements, de 86, soit 26,13 pour cent (1).

La session de juillet, considérée dans son ensemble, donne à peu près les mêmes résultats : 207 épreuves, avec 153 admissions, soit 73,92 pour cent et 54 ajournements, soit 26,08 pour cent (2). Mais il y a des différences très notables entre les trois années d'études et les diverses épreuves de chaque année. Pour la troisième année, la moyenne des admissions dépasse 80 pour cent ; elle est de 82 aux épreuves écrites ; de 96, aux examens oraux de la première partie ; de 88, à ceux de la seconde partie. La seconde année ne compte que 66 pour cent d'admissions à la première partie du 2^e examen de baccalauréat, et 76,75 pour cent à la seconde. La première année, dont l'examen ne comprend plus qu'une seule

(1) Relevé général des examens subis pendant l'année scolaire 1895-1896.

Nature des épreuves	candidats	NOMBRE DES			PROPORTION P. 100 DES	
		épreuves	admissions	ajournements	admissions	ajournements
Baccalauréat et Licence.	182	283	240	73	74.20	25.79
Doctorat	28	28	23	5	82.14	17.85
Capacité	17	18	10	8	55.55	44.44
	<u>227</u>	<u>329</u>	<u>243</u>	<u>86</u>	73.86	26.13

329

(2) Relevé des examens de Baccalauréat et de Licence, subis dans la session de juillet 1896.

Nature des épreuves	candidats	NOMBRE DES			PROPORTION P. 100 DES	
		épreuves	admissions	ajournements	admissions	ajournements
1 ^{er} examen de Baccalauréat.	51	51	33	18	64.70	35.30
2 ^e examen de Baccalauréat.	45	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie	»	45	30	15	66.67	33.33
2 ^e partie	»	43	33	10	76.75	23.25
Examen de Licence	34	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie. { Epreuve écrite. {	»	34	27	7	79.41	20.59
{ Examen oral . . . {	»	34	30	4	88.24	11.76
2 ^e partie. Examen oral. . .	»	34	30	4	88.24	11.76
	<u>130</u>	<u>207</u>	<u>153</u>	<u>54</u>	73.92	26.08

207

partie, avec quatre interrogations, n'a obtenu que 64,70 pour cent d'admissions, moins des deux tiers, contre 35,70 pour cent d'ajournements, plus du tiers; sur 18 candidats ajournés en juillet, 7 seulement ont réparé cet échec en novembre; les 11 autres sont ajournés à la session de juillet 1897, avec suspension du cours de leurs inscriptions. Il n'est pas douteux que l'accroissement du nombre des ajournements ne soit dû en grande partie à l'application des nouveaux règlements; nous en comptons dans la session de juillet, 14, qui sont la conséquence du nouveau mode de notation; 13, soit 6 en 1^{re} année, 4 en 2^e année, et 3 en 3^e année, ont été prononcés par deux boules rouges-noires; 1 candidat a été ajourné, après délibération du jury, pour avoir été nul sur l'une des matières de l'examen de licence. Sur 34 candidats, qui ont subi les épreuves écrites de l'examen de 3^e année, 28 ont été admis, 6 ajournés. Ces épreuves, très bonnes pour quelques-uns, trahissent chez d'autres des connaissances acquises insuffisantes, chez la plupart une grande inexpérience en ce qui concerne la composition et la rédaction de travaux écrits; il y a lieu de penser qu'ils y arriveront mieux préparés à l'avenir, grâce surtout au soin que les professeurs chargés des conférences facultatives apportent à cette partie de l'instruction de leurs élèves.

Dans la session de juillet, 18 épreuves ont été suivies d'admission *avec éloge*, c'est-à-dire avec unanimité de boules blanches. En voici l'énumération:

1^{er} examen de Baccalauréat: MM. Boulangé, Gérard, Lespine, Salmon, Weymüller.

2^e examen de Baccalauréat, 1^{re} et 2^e parties: MM. Deubel, Grenier;

2^e examen de Baccalauréat, 1^{re} partie: MM. Garnier (Pierre), Valentin;

2^e examen de Baccalauréat, 2^e partie : MM. André, Laurent (Georges), Poizat (Maurice).

Examen de Licence, 1^{re} partie : M. Cosson ;

— 2^e partie : M. Renard (Georges).

La session de novembre 1895 a présenté, sur un total de 61 épreuves, 49 admissions et 12 ajournements (1), soit 80,33 pour cent d'admissions et 19,67 pour cent d'ajournements, au lieu de 73,92 pour cent et 26,08 pour cent en juillet. Les notes y ont été cependant bien inférieures à celles de juillet : la proportion des boules rouges, rouges-noires et noires s'y est notablement élevée aux dépens des boules blanches et blanches-rouges ; aucun éloge n'y a été décerné. Ces deux résultats, contradictoires en apparence, s'expliquent par la circonstance que le mode de notation plus facile du régime ancien a été suivi encore dans la session de novembre (2).

La session de janvier n'a compris que neuf examens,

(1) Relevé des examens de Baccalauréat et de Licence subis dans la session de novembre 1895.

Nature des épreuves	candidats	NOMBRE DES			PROPORTION P. 100 DES	
		épreuves	admissions	ajournements	admissions	ajournements
1 ^{er} examen de Baccalauréat.	23	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie	»	23	16	7	69.56	30.44
2 ^e partie	»	11	8	3	72.73	27.27
2 ^e examen de Baccalauréat.	7	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie	»	7	6	1	85.71	14.29
2 ^e partie	»	4	4	»	100	»
Examen de Licence	9	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie	»	8	8	»	100	»
2 ^e partie	»	8	7	1	87.50	12.50
	39	61	49	12	80.33	19.67

61

(2) Relevé des boules distribuées aux examens de Baccalauréat et de Licence.

Nature des boules	Session de juillet 1896		Session de novembre 1895		Session de janvier 1896	
	Nombre	Proportion p. 100	Nombre	Proportion p. 100	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches	127	19.42	»	»	»	»
— blanches-rouges	142	21.71	20	10.47	»	»
— rouges	223	34.40	92	48.17	14	50
— rouges-noires	118	18.04	63	32.98	11	39.29
— noires	44	6.73	46	8.38	3	10.71
	654		491		28	

dont sept ont été suivis d'admission et deux d'ajournement (1); les notes y ont été généralement faibles.

Aux examens de Doctorat, sur 28 épreuves, 23 ont été suivies d'admission, et 5 d'ajournement (soit 82,15 pour cent contre 67,85 pour cent) (2) 16 épreuves ont été subies suivant l'ancien régime, savoir : 3 premiers examens de Doctorat, 5 deuxièmes examens, et 9 thèses : elles n'ont donné lieu à aucun ajournement. La mention *éloge* a été méritée par M. Dauphinot au 1^{er} examen, et par MM. Arnoult et Orban, à la thèse ; trois autres thèses, celles de MM. Boyé, Gabriel et Nizet ont été admises avec la mention *très bien*. Douze candidats se sont présentés au 1^{er}

(1) Relevé des examens de Baccalauréat et de Licence subis dans la session de janvier 1896

Nature des épreuves	candidats	NOMBRE DES			PROPORTION P. 100 DES	
		épreuves	admissions	ajournements	admissions	ajournements
1 ^{er} examen de Baccalauréat.	7	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie	»	6	5	1	83.33	16.66
2 ^e partie	»	1	1	»	100	»
2 ^e examen de Baccalauréat.	1	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie	»	1	1	»	100	»
2 ^e partie	»	»	»	»	»	»
Examen de Licence	1	»	»	»	»	»
1 ^{re} partie	»	»	»	»	»	»
2 ^e partie	»	1	»	1	»	100
	9	9	7	2	77.77	22.22
			9			

(2) Relevé des examens de Doctorat subis pendant l'année scolaire 1895-1896.

Nature des épreuves	épreuves	NOMBRE DES		PROPORTION P. 100 DES	
		admissions	ajournements	admissions	ajournements
Ancien régime					
1 ^{er} examen de Doctorat .	3	3	»	100	»
2 ^e examen de Doctorat .	4	4	»	100	»
3 ^e examen de Doctorat .	»	»	»	»	»
Thèse	9	9	»	100	»
Nouveau régime					
1 ^{er} examen de Doctorat (sciences juridiques).	10	5	5	50	50
1 ^{er} examen de Doctorat (sciences politiques et économiques)	2	2	»	100	»
	28	23	5	82.15	17.85
			28		

Relevé des boules distribuées aux examens de Doctorat.

Nature des boules	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches	33	43.42
— blanches-rouges	25	32.90
— rouges	15	19.73
— rouges-noires	3	3.95
— noires	»	»
	76	

examen du régime nouveau ; 10 d'entre eux l'ont subi dans la section des *Sciences juridiques*, 5 ont été admis, 5 ajournés ; les deux autres candidats avaient opté pour la section des *Sciences politiques et économiques* ; ils ont été admis tous deux.

Le sujet choisi par M. Arnoult (Gabriel) pour sa thèse de Doctorat était le suivant : *De la revision des constitutions ; établissement et revision des constitutions françaises ; le système de revision des constitutions étrangères*. Sur cette question des plus intéressantes dans la théorie du droit constitutionnel et à laquelle la vie politique donne à chaque instant, en France et à l'étranger, comme un regain d'actualité, il a présenté un travail des plus complets. Après avoir indiqué les questions que le sujet soulève et esquissé à grands traits l'histoire des constitutions successives de la France, il étudie spécialement les pouvoirs de l'Assemblée nationale en matière de revision, les propositions diverses qu'elle a eu à examiner et les solutions qui ont été adoptées. Il examine ensuite, avec un soin scrupuleux et un grand souci de l'exactitude, les systèmes de revision des constitutions étrangères, qu'il groupe, judicieusement suivant le rôle qu'elles attribuent ou refusent au peuple dans l'élaboration de la revision. Le travail de M. Arnoult est l'œuvre d'un esprit mûr et réfléchi, les conclusions en sont saines, bien déduites et bien raisonnées, et l'auteur les a défendues avec autant de talent que de fermeté.

Sous ce titre : *Etude de droit fluvial international*, M. Orban a soumis à la Faculté une thèse bien conçue, sérieusement documentée, écrite dans un style sobre, clair et précis. Il débute par une introduction assez étendue, où il s'applique à déterminer la nature des droits dont les fleuves, en général, sont susceptibles ; il y expose et y soutient une opinion généreuse et hardie qui voit dans les fleuves la continuation de la mer libre, ouverte à tous,

et en fait découler la liberté de la navigation de tous les cours d'eau. Il passe ensuite en revue l'histoire du droit fluvial depuis l'époque romaine jusqu'au Congrès de Vienne qui a ouvert en cette matière l'ère moderne. La liberté de la navigation fluviale internationale y a été érigée en principe, et a reçu depuis de nombreuses applications aux principaux fleuves de l'ancien et du nouveau continent. Le régime international du Danube, du Congo et du Niger a attiré d'une façon particulière l'attention de l'auteur ; il a retracé avec une clarté parfaite les multiples négociations diplomatiques poursuivies de 1856 à 1883 au sujet de la navigation du Danube ; il n'a pas été moins heureux dans l'exposition des règles posées par la Conférence africaine de Berlin, qui a non seulement établi la liberté absolue de la navigation du Congo et du Niger, mais en a encore neutralisé les eaux, assurant ainsi au commerce la garantie la plus complète d'une sécurité constante. Son travail se termine par une synthèse lucide des principes qui forment aujourd'hui le fonds commun des conventions fluviales internationales.

Les examens de Capacité ne méritent qu'une mention rapide. Ils ont été plus nombreux que l'année précédente, mais beaucoup moins satisfaisants. 18 candidats se sont présentés ; 10 seulement ont été admis (1) ; le relevé des boules distribuées à ces examens en atteste la faiblesse générale (2).

(1) Voir la note de la page 65.

(2) Relevé des boules distribuées aux examens de Capacité.

Nature des Boules	Nombre	Proportion p. 100
Boules blanches.	3	4.42
-- blanches-rouges.	8	11.76
-- rouges	28	41.48
-- rouges-noires.	20	29.41
-- noires	9	13.23
	68	

Les concours ouverts entre nos étudiants sont l'objet d'un rapport spécial de M. BEAUCHET. La Faculté a décerné en première année deux premiers prix, deux seconds prix, une mention très honorable et six mentions honorables. Sept candidats ont été en ligne pour le prix Marcel Fabricius, destiné à l'étudiant le plus méritant de première année, qui a été, en définitive, attribué à M. Boulangé (Edouard). En seconde année, la Faculté n'a pu attribuer qu'un premier prix, deux seconds prix et trois mentions honorables ; en troisième année, deux premiers prix, un second prix, quatre mentions honorables. Un mémoire déposé pour le concours de Doctorat, et dont l'auteur est M. Goury, a été jugé digne d'une seconde médaille d'or.

